

13206/21

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT
SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 29 novembre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 29 novembre 2021

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision d'exécution du Conseil mettant en oeuvre la décision 2012/642/PESC
concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie**

E16265

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes